

Compte rendu du CONSEIL MUNICIPAL du 21 JANVIER 2013

Présents : Mmes E. DESCAMPS, M. BUSQUET,
Mrs. J.P. RADET, J. LAISNE, J.M. BODIER, N. LEVESQUE,
R. LONGE, P. CLAUSS, J.C. RAULT

Secrétaire de Séance : Mme Myriam BUSQUET

Absents excusés : Mme C. RENOUD et Mr E. RADET

Approbation du compte-rendu du 03 DECEMBRE 2012

Site INTERNET

L'Union des Maires du Val d'Oise ayant organisé une réunion le 17 Décembre sur les sites Web afin de mettre en place une mutualisation pour faciliter le Web dans toutes les communes, il est décidé d'adhérer à cette démarche afin de moderniser le site actuel et d'avoir un suivi et un hébergement commun. Messieurs Jean-Marie BODIER et Pascal BEDLE ont accepté de prendre en charge cette opération.

L'élaboration d'un nouveau site pourra durer 3 à 4 mois.

ALIMENTATION en EAU

Le samedi 22 Décembre dernier de fortes pluies ont entraîné des eaux de ruissellement à la source d'Avernes.

Dimanche 23, le fontainier a alerté Monsieur le Maire d'un risque de pollution bien que les réservoirs aient été vidangé et nettoyé.

Un mot a donc été déposé dans la boîte à lettres de chaque administré.

Cet incident pose deux problèmes que le SIEVA (Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée de l'Aubette) devra résoudre dans les plus brefs délais.

- Mettre en place un système d'alerte rapide et efficace. Pour la pollution du 23 décembre, il apparaît que les responsables élus du SIEVA n'ont pas informé toutes les mairies et de ce fait certains maires ont appris l'incident 4 jours plus tard. En cas de nouvel incident, Monsieur le Maire mobilisera tous les Conseillers pour que l'information circule très rapidement.
- Dans le cas présent, l'incident ayant eu lieu le week-end précédent Noël aucune analyse n'a pu être faite avant le mercredi avec des résultats le vendredi.

Il apparaît indispensable que le SIEVA soit équipé pour déceler des pollutions en cas d'urgence et déclencher une alerte de précaution en cas de doute.

Une lettre va être adressée au Président du SIEVA, et les délégués de COMMENY à ce syndicat devront relayer la demande de la Commune.

INTERCOMMUNALITE

La nouvelle intercommunalité VEXIN CENTRE a été mise en place le 9 Janvier.

- Président : Michel GUIARD – Maire de BOISSY L'AILLERIE

Vice-Présidence :

- Aménagement du Territoire / transports : Jean-Pierre RADET - Maire de COMMENY

- Animation / Loisirs / Activités sportives / Festivités : Max LEVESQUE - Maire d'ABLEIGES

- Petite Enfance / Enfance : Christine CORDIER – Adjointe d'US
- Communication : Philippe HOUDAILLE – Maire de MOUSSY
- Développement Economique : Michel NOURY – Maire de GADANCOURT
- Finances / Budget : Christian BAGOT - Maire de BREANCON
- Voirie / Chemins : Sylvain CARLUCCI – Maire de BRIGNANCOURT
- Personnes âgées / Maintien à domicile / Santé : Danièle ROUX – Maire de CHARS
- Tourisme / Culture / Camp de César : Alain PRACHE – Maire de NUCOURT
- Jeunesse / Point d'accès au droit : Jacqueline MAIGRET – Maire de MARINES
Prévention et Délinquance

TRAVAUX

Point sur les travaux en cours.

Point sur les travaux à effectuer :

- Logement
- Bibliothèque
- Charreteries

Pour les charreteries, d'autres devis devront être demandés car ceux remis par GEPHIMO paraissent élevés.

L'Entreprise FLOUX qui a réalisé le lavoir sera contactée.

AMENAGEMENT du TEMPS SCOLAIRE

Le décret n'étant toujours pas sorti, il paraît difficile de prendre une décision pour une mise en place en 2013.

Une uniformisation à l'échelon de la nouvelle intercommunalité paraît indispensable pour pouvoir dans l'avenir coordonner le péri-scolaire.

Une rencontre des 34 maires avec l'Inspectrice est prévue le Mercredi 23 Janvier afin d'uniformiser l'année de mise en œuvre, le jour retenu pour la demi journée, les incidences budgétaires.

D'autre part, Monsieur le Maire informe les Conseillers qu'une réunion entre les Maires et les Enseignantes du Perchay, de Gouzangrez et de Commeny est programmée pour le Lundi 28 Janvier à 17 H 30 en Mairie de COMMENY.

Pour un report de la mise en œuvre pour 2014, une décision doit être prise avant le 1^{er} MARS et même avant le 8 FEVRIER pour l'organisation des transports.

Lors de la réunion du 15 JANVIER de la nouvelle intercommunalité, pratiquement tous les maires se sont montrés favorables à un report. L'organisation des journées scolaires ne pouvant dépasser 5 H 30 de cours et le choix entre le samedi matin et le mercredi matin demandent une étude approfondie.

QUESTIONS DIVERSES